

Chaville

N° 65
SEPTEMBRE 2008

M a g a z i n e

À LA UNE

PRÊTS POUR LA RENTRÉE ?

AGENDA 21

CHAVILLE S'ENGAGE EN FAVEUR
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

HISTOIRE

LES MÉTAMORPHOSES DE CHAVILLE

FORUM DES SAVOIRS

QUE NOUS DIT LA CHINE ?

www.ville-chaville.fr

6. À la une

Prêts pour la rentrée ?

10. Qualité de la ville

Agenda 21:

Agir localement en faveur du développement durable

12. Histoire

Exposition:

Les métamorphoses de Chaville

14. Culture/Art de vivre

Reportage:

Au théâtre chez soi

16. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

18. Sport et santé

Handicap:

Franc succès pour Stade en Fête

20. Initiatives

L'actualité des quartiers et des associations de Chaville

23. Vie pratique

24. Entreprendre à Chaville

Carnet gourmand:

Les bouchers et traiteurs de Chaville

26. Arc de Seine

Les énergies solaires subventionnées

28. Citoyenneté

30. Tribunes

32. Agenda



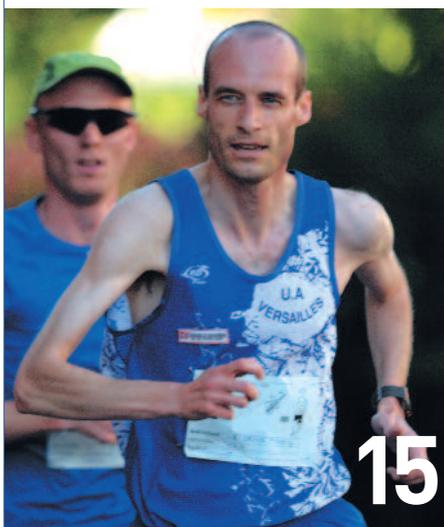
6

Après leurs palpitantes aventures de l'été, les jeunes Chavillois ont retrouvé le chemin de l'école.



12

(Re)découvrez les différents visages de Chaville, au cours d'une promenade cartographique du XVII^e siècle à nos jours.



15

La première édition des Foulées musicales a été couronnée de succès, avec la participation de plus de 100 coureurs.

RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2008

À L'ATRIUM DE 10H À 18H

RENSEIGNEMENTS : 01 41 15 82 04

CHAVILLE

16

Rendez-vous le samedi 6 septembre à l'Atrium pour le Forum des associations.



21

La vie des quartiers, en toute convivialité !



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville
Député des Hauts-de-Seine
Premier Vice-président de la Communauté
d'agglomération Arc de Seine

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Le traditionnel forum des associations, samedi 6 septembre, constituera un témoignage de la vitalité de Chaville. Il sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux Chavillois. Ils sont chaque année un peu plus nombreux. De 1999 à 2007, date de la dernière enquête partielle de l'INSEE, notre population est passée de 17 619 à 18 600 habitants. La barre des 19 000 Chavillois sera probablement franchie dans les deux ans qui viennent, avec l'achèvement des programmes en cours de réalisation.

L'arrivée de jeunes ménages, séduits par le charme de notre ville à proximité de la capitale, est une véritable chance. Elle met cependant en lumière un impératif : améliorer l'offre de services.

D'une rentrée à l'autre, les chiffres sont éloquentes. Cette année, 688 enfants sont accueillis dans les écoles maternelles, 984 dans les écoles primaires. Ils étaient respectivement 674 et 966 en 2007.

Pendant les vacances d'été 2008, les centres de loisirs ont offert 5 281 journées d'accueil pour 414 enfants, contre 4 856 pour 382 enfants en 2007.

Les services d'accueil de la petite enfance enregistrent 259 inscriptions, contre 236 en 2007. Certaines familles sont en attente.

Au Conservatoire, tous les créneaux horaires sont déjà complets, près de 150 adhésions nouvelles n'ayant pu être prises en compte, rançon du succès de cet établissement de grande qualité.

La nouvelle municipalité a multiplié les efforts et mobilisé tous les moyens immédiatement disponibles pour que le meilleur service soit effectivement rendu aux familles. C'est le cas pour les centres de loisirs pendant l'été, où le personnel s'est dévoué sans compter. C'est également le cas pour les crèches où de nouvelles places ont pu être négociées avec People and Baby, aux Créneaux.

Mais il demeure, à l'évidence, que l'offre de services aux familles est encore insuffisante, quelle que soit la qualité de ceux qui existent déjà. Le rôle de la municipalité est de savoir anticiper. C'est pourquoi elle mettra l'accent sur les investissements dans ce domaine, dans le cadre du plan pluriannuel d'équipement communal.

Chaville est attrayante, et doit être d'année en année toujours plus accueillante, pour que la vie y soit agréable, pour le bonheur de tous, anciens et nouveaux Chavillois.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Avec mes sentiments dévoués.

SÉCURISER LES ÉCOLES POUR FAIRE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Afin d'aider à la mise en place obligatoire dans chaque école du Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS), la municipalité de Chaville a décidé d'accompagner les directeurs d'école en fournissant une aide technique et stratégique.

Guide pratique propre à chaque établissement scolaire, le PPMS présente les démarches et procédures à suivre en cas d'accident majeur sur la commune,



afin de garantir la sécurité des élèves avant l'arrivée des secours. Il doit répondre aux questions élémentaires, mais néanmoins primordiales, qui se posent en cas de risque majeur : quand et comment déclencher l'alerte, quelle consigne appliquer dans l'immédiat, où et comment mettre les élèves en sûreté, comment gérer la communication extérieure, quels sont les documents et ressources indispensables ?

Fournir une aide technique et stratégique

Dans un souci de coordination du PPMS avec le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la municipalité a décidé de fournir une aide technique et stratégique aux directeurs d'école. Rappelons que ces derniers sont dans l'obligation légale d'établir un PPMS dans leur établissement (circulaire 2002-119 du 29/05/2002 et article L. 312-13-1 du Code de l'éducation). Une réunion s'est donc tenue avec l'Inspection académique, les élus et les directeurs d'écoles, au cours de laquelle ces derniers ont manifesté une véritable attente d'aide de la municipalité.

Jusqu'à présent, les plans de secours des écoles portaient essentiellement sur l'évacuation. Avec le PPMS, de nombreux aspects de la gestion de crise seront désormais pris en compte : le confinement, la communication de crise à la fois interne et externe, les armoires de secours... De plus, des exercices de gestion de crise seront mis en place, ainsi qu'un plan de formation des enseignants et encadrants aux premiers secours et à la gestion de crise. ■



TROIS QUESTIONS À... GENEVIÈVE DAËL,

MAIRE ADJOINT CHARGÉ DES AFFAIRES SCOLAIRES

Sur quels sujets avez-vous travaillé pour cette rentrée scolaire ?

Ces premiers mois nous ont permis de prendre connaissance des dossiers. La responsabilité de la municipalité englobe de nombreux aspects : l'affectation des enfants dans chaque école, la gestion des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) présents dans chaque classe, l'entretien des locaux et le gardiennage, la gestion des contrats sous-traités, etc. Nous avons rencontré les enseignants et les équipes de chaque école et nous en avons profité pour étudier l'état des bâtiments et les besoins de rénovation.

Comment allez-vous procéder pour les travaux nécessaires dans les écoles ?

Nous sommes encore dans une phase d'inventaire. Un audit des bâtiments aura lieu au cours de l'automne. Nous nous appuierons ensuite sur cet audit pour élaborer un plan de travaux pluriannuel. C'est surtout l'intérieur de l'école Ferdinand Buisson qui a besoin d'une rénovation importante. Nous devons décider rapidement quels sont les travaux prioritaires à réaliser pendant l'été 2009.

Pour la rentrée, quels projets avez-vous mis en route ?

Nous avons rencontré les directions du Conservatoire de Chaville et de l'Atrium, pour des projets relatifs à l'initiation musicale des élèves. La municipalité doit être une force de proposition : nous souhaitons mettre en place et renforcer des partenariats avec les acteurs de la vie locale chavilloise. Nous avons prévu de collaborer avec les associations de parents d'élèves sur différents thèmes, comme l'accueil périscolaire, la restauration, la carte scolaire... ■

En bref

> Les nouveaux rythmes scolaires

Parmi les mesures de la réforme de l'Éducation nationale qui entrent en vigueur cette rentrée 2008-2009 : la nouvelle organisation de la semaine scolaire. Désormais, les parents n'accompagneront plus leurs enfants à l'école le samedi matin avant d'aller faire le marché. Place à la semaine de quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. La durée de la semaine est donc fixée à 24 heures d'enseignement pour tous les élèves. Pour celles et ceux rencontrant des difficultés d'apprentissage, deux heures d'aide personnalisée sont prévues. Les directeurs d'écoles étudieront la manière d'intégrer cette aide dans l'emploi du temps des élèves. À noter : ce dispositif concerne également les enfants des classes maternelles (difficultés de langage...).

> Nouvelle directrice à Paul Bert

Depuis cette rentrée, M^{me} Griveau (professeur des écoles à Chaville depuis 1988) assure la direction de l'école élémentaire Paul Bert.

MJC – ACCUEILS DE LOISIRS UN PARTENARIAT RECONDUIT

Depuis septembre 2007, la MJC de la Vallée propose l'ouverture de ses activités sportives, artistiques et culturelles aux enfants inscrits dans les accueils de loisirs. Ce partenariat est mis en place avec deux accueils à Chaville: les Pâquerettes pour les enfants en âge maternel (activités du matin à la MJC) et les Petits Bois pour les enfants en âge élémentaire (activités de l'après-midi à la MJC).

Concrètement, un animateur des accueils de loisirs se charge d'amener les enfants à la MJC et de les reconduire

dans leurs accueils, le matin, le midi, l'après-midi et le soir. S'ils le souhaitent, les parents peuvent directement déposer leurs enfants le matin dès 8h30 et venir les chercher le soir à partir de 17h30. À noter que les enfants sont également accueillis à la ludothèque de la MJC avant, entre et après leurs activités. ■

Pour plus d'infos et des renseignements sur les tarifs, contactez la MJC de la Vallée au 0147502393, par mail mjc_chav@club-internet.fr et gulymjc@club-internet.fr ou la Direction Enfance Jeunesse Sports et Loisirs au 0141159950.

SPORT ÉDUC LES JEUNES ONT BESOIN DE VOUS!



Solution éducative innovante pour des jeunes en difficulté scolaire inscrits dans des clubs sportifs chavillois, le dispositif "Sport Éduc" a rencontré un vif succès auprès des jeunes et de leurs parents, ravis de cette initiative. À tel point que les éducateurs du Football Club de Chaville et du Jaguar Boxe 92 (les deux clubs chavillois dans lesquels ce programme a été mis en place) auraient bien besoin

d'un petit coup de main... Dès septembre, des étudiants seront donc recrutés, sous forme de vacation, deux fois par semaine, pour une aide aux devoirs entre 17h et 18h30.

Les bénévoles qui souhaitent occuper utilement leur temps libre et accompagner les collégiens dans leur scolarité sont également les bienvenus! ■

Rens.: Maison du Citoyen au 0141158200.

Bon à savoir

LES TOUT-PETITS AUSSI FONT LEUR RENTRÉE

Qu'ils soient accueillis dans les crèches gérées par la ville ou dans des crèches privées, nos tout-petits chavillois y acquièrent leur autonomie, tout en se familiarisant avec la vie en collectivité. Tour d'horizon des structures de la petite enfance à Chaville.

LES CRÈCHES DE CHAVILLE

> Crèche collective "Les Petits Chênes"

3, rue du Gros Chêne

Tél.: 0141152793.

Horaires: de 7h30 à 18h30

> Crèche collective "Les Noisetiers"

2, rue de Stalingrad

Tél.: 0141159545.

Horaires: de 7h30 à 18h30

> Crèche collective "Marivel"

141, Grande Rue 92311 Sèvres Cedex

Tél.: 0146900017 ou 0146900050.

Horaires: de 7h30 à 18h30

> Le multi-accueil de la Chaloupe

4 bis, avenue Sainte-Marie

Tél.: 0141159611.

Horaires: de 8h à 18h

> Le jardin d'enfants

2, rue du Colonel Marchand

Tél.: 0147508952.

Horaires: de 7h30 à 18h15

> Le relais mixte de la Chaloupe

Relais assistantes maternelles/auxiliaires parentales

4 bis, avenue Sainte-Marie

Tél.: 0141159610.

STRUCTURES PRIVÉES

> Le multi-accueil d'entreprises "Les Optimists"

Ce multi-accueil est géré par la société People & Baby.

La Ville réserve 40 places pour les enfants chavillois. Les autres places sont commercialisées aux entreprises.

14, rue de la Fontaine Henri IV

Tél.: 0141158554.

Horaires: de 7h30 à 19h30

> Le multi-accueil parental associatif "Les petits mousses"

Cette structure fonctionne avec des professionnels de la petite enfance et une participation active des parents.

1, rue de la Fontaine Henri IV

Tél.: 0141151205.

Horaires: de 8h à 18h30

LES AVENTURIERS DU LAC D'ORIENT



Un cadre verdoyant, des activités à foison, le lac d'Orient tout proche: les petits Chavillois de 4 à 11 ans ont profité de leurs vacances d'été, en juillet dernier, pour jouer les aventuriers et dormir sous la tente au domaine du Bel Air, au cœur d'un parc de 20 hectares. Ateliers de cirque, parcours de quad, séances d'équitation (sur des poneys, que les parents se rassurent!), résolutions d'énigmes, sorties à Bar-sur-Seine, activités nautiques à la base du lac d'Orient et veillées... l'emploi du temps



des enfants, concocté par le prestataire "Aloha Evasion" et l'équipe des animateurs de Chaville, était bien rempli!

Et les jours où le soleil a bien voulu pointer le bout de ses rayons, les petits aventuriers sont partis sacs au dos et casquettes vissées sur la tête, direction... la plage. Une fois les crèmes solaires bien tartinées et les parasols multicolores plantés, il ne restait plus qu'à s'adonner aux jeux de plage ou à musarder, comme des lézards au soleil! ■

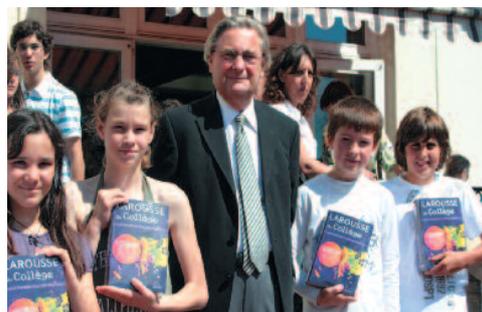
En bref

> Fête de fin d'année au relais mixte de la Chaloupe

Les assistantes maternelles et auxiliaires parentales du relais mixte de la Chaloupe ont présenté aux enfants et familles, le jeudi 19 juin dernier, un spectacle de fin d'année sur le thème des "Chansons du monde". Encadrées par l'équipe du relais mixte, elles ont travaillé pendant plusieurs mois à l'élaboration d'un projet autour de chansons et comptines de leurs cultures diverses. Habillées en costumes traditionnels et dans leur langue d'origine, elles ont offert aux familles un spectacle musical interculturel reprenant chants, musiques et danses d'Afrique Noire, de Tunisie, du Maroc et de France. ■

BONNE RENTRÉE AUX NOUVEAUX COLLÉGIENS

C'est avec le *Larousse du collège* dans leur cartable que les jeunes collégiens chavillois de 6^e entament leur rentrée dans l'enseignement secondaire.



Les écoliers de CM2 ont en effet reçu ce dictionnaire, conçu spécialement pour l'entrée au collège, le 25 juin dernier. Cette remise des récompenses était organisée en mairie, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de Geneviève Daël, maire adjoint chargé des Affaires scolaires, de Bérengère Le Vasseur, conseillère municipale en charge des Relations avec les établissements scolaires, d'Anne Brossollet, conseillère municipale en charge de l'Équipement scolaire et d'autres élus de la commune.

PÉDIBUS, CA MARCHE TOUJOURS

VILLE D'AVRAY

SEVRES



Avec un réseau de cinq lignes, Pédibus permet aux enfants de se rendre dans les écoles élémentaires de Chaville à pied, encadrés par des parents. Cette formule originale comporte le double avantage de réduire les déplacements en voiture et de favoriser l'activité physique des enfants, sans oublier la convivialité de ces rendez-vous matinaux... ■
Si vous souhaitez connaître la ligne la plus proche de chez vous ainsi que les horaires de départ, contactez la Maison du Citoyen, coordinatrice du dispositif, au 01 41 15 82 00.

ACCUEIL DES NOUVEAUX CHAVILLOIS: DEUX RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE

Vous venez d'arriver à Chaville ou vous y habitez depuis moins d'un an ? La municipalité vous souhaite la bienvenue lors de deux événements organisés en cette rentrée.

Le samedi 30 août, les nouveaux Chavillois seront accueillis en mairie par un élu de la ville de 10 h à 12 h 30.

À cette occasion un diaporama sera présenté.

Le samedi 6 septembre, à 12 h, lors du Forum des associations, le maire accueillera l'ensemble des nouveaux Chavillois autour d'un buffet cocktail à l'Atrium, 3, parvis Robert Schuman, en présence des présidents d'associations chavilloises. Nous vous attendons nombreux... ■

AGENDA 21 LOCAL PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Si la préservation de l'environnement est l'affaire de tous, elle concerne aussi, et en tout premier lieu, les communes. À Chaville, le développement durable est au cœur des préoccupations de la municipalité. Lors du conseil municipal du 26 juin dernier, l'engagement a ainsi été pris d'élaborer un Agenda 21 local.

Plan mondial pour le XIX^e siècle mis en place en 1992 lors du sommet de la Terre à Rio, l'Agenda 21 se décline à plusieurs niveaux (national, départemental, intercommunal et communal). Ce programme d'actions, réalisé en concertation avec les acteurs socio-économiques du territoire, définit les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable

au niveau local. Parmi les finalités de ce programme, on compte notamment la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, ou encore la cohésion sociale et les solidarités entre les territoires et entre les générations. L'Agenda 21 local permet ainsi de donner de la lisibilité et de la cohérence aux actions menées

à Chaville. L'état des lieux réalisé en 2007 listant toutes les actions entreprises par la Ville et le CCAS en matière de développement durable servira de base à l'élaboration de l'Agenda 21 local. Par ailleurs, un bureau d'étude sera choisi à l'automne, via une procédure de consultation, afin d'accompagner la municipalité dans cette démarche. ■

TROIS QUESTIONS À...

MARIE-ODILE GRANDCHAMP,
MAIRE ADJOINT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pourquoi Chaville se dote-t-elle d'un Agenda 21 local ?

L'élaboration de cet Agenda 21 local n'est pas une obligation. Elle traduit la volonté politique de la nouvelle municipalité de prendre en compte le développement durable à l'échelon de notre commune, même si celle-ci est de petite taille. En effet, l'Agenda 21 peut se décliner à toutes les échelles du territoire. Il répond donc à un engagement fort en faveur de la préservation de l'environnement, suivant le principe "penser globalement, agir localement". C'est un outil très valorisant pour les collectivités locales.

Concrètement, quelles seront les actions entreprises dans le cadre de cet Agenda 21 local ?

L'Agenda 21 local s'appuie sur les trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économique. À partir du diagnostic établi



en 2007 à Chaville et en collaboration avec le bureau d'étude qui sera choisi à l'automne, la municipalité définira cinq ou six grands objectifs (maîtrise de l'énergie, gestion et traitement des déchets, gestion et valorisation des espaces verts...), qui seront ensuite déclinés en actions concrètes et pertinentes à l'échelle de la commune. D'ores et déjà, nous avons anticipé certaines actions. Des études portant

sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments municipaux ont ainsi été menées avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (Sigeif). Le tri des déchets dans les bureaux municipaux et les écoles de Chaville est à l'étude pour l'automne. Un Conseil communal de développement durable sera mis en place. D'autres projets à plus long terme sont également en cours d'élaboration.

Chaville va-t-elle travailler de concert avec la Communauté d'agglomération Arc de Seine ?

Tout à fait, l'Agenda 21 local de Chaville sera élaboré en cohérence avec celui sur lequel travaille d'ores et déjà Arc de Seine. Les compétences de l'agglomération et de notre commune sont différentes ; nous devons donc faire jouer nos complémentarités.

À titre d'exemple, la gestion des déchets relève du ressort de la Communauté d'agglomération. À Chaville, nous souhaitons mener un travail complémentaire de sensibilisation et d'éducation au tri des déchets. ■

RENTRÉE UN POINT SUR LES TRAVAUX

À Chaville comme dans toutes les grandes villes, l'été est une période propice aux petits et grands travaux. Il y a ce qui est fait et ce qu'il reste à faire... Zoom sur le calendrier.

Travaux d'embellissement à la Chaloupe



Les petits résidents de la Chaloupe ont passé un bel été. Dès la fin du mois de juin, les travaux d'embellissement du jardin et de la cour ont été achevés pour le plaisir des tout-petits mais aussi du personnel de la garderie. Côté jardin, une grande pelouse de 150 m² a été plantée pour que les enfants puissent gambader comme en pleine campagne. Côté cour, un revêtement souple et coloré a été posé partout pour embellir l'espace et permettre à chacun de jouer en toute sécurité.

Réaménagement de l'Allée des Chênes

Dans le cadre du projet de l'Allée des Chênes, un réel besoin de réaménagement de l'espace se faisait sentir pour un meilleur confort des riverains, notamment au niveau des circulations piétonnes, mais aussi de l'esthétisme pur de l'environne-

ment. Dès la fin du mois de juin, un abri en bois a été installé pour recevoir les encombrants, améliorer le service et éviter ainsi les nuisances visuelles. Au cours de l'été, les allées et voies de circulation ont été habillées d'un revêtement bitumineux. Enfin, le projet de végétalisation de l'espace s'est concrétisé avec l'arrivée de neuf grands arbres en pot. Une manière de rendre à la fois plus propre et plus esthétique cette zone résidentielle animée. Rappelons que les encombrants sont relevés chaque troisième vendredi du mois.

Fin de la première phase des travaux aux Châtres-Sacs

Après la première phase de démolition et de reconstruction de quatre immeubles de logements par Emmaüs Habitat qui s'est achevée en juillet, la Communauté d'agglomération Arc de Seine s'est occupée de parfaire l'environnement pour une livraison des logements en septembre. C'est ainsi que se sont déroulés durant tout l'été les travaux de création de voirie, d'éclairage public et d'assainissement. Le projet d'Emmaüs Habitat entre aujourd'hui dans sa deuxième phase de travaux avec, pour objectif final, la construction de 69 logements sociaux mixant des maisons de ville et des petits immeubles de deux ou trois étages.

Puits-sans-Vin: démolition en vue

Concernant la requalification du Puits-sans-Vin, la procédure est à la hauteur du projet et donc longue. Le permis de construire a été délivré par la Ville en juin dernier; la période de recours s'achève; les financements se mettent en place pour une démolition qui devrait commencer fin 2008 ou début 2009. Cette démolition totale et délicate se fera selon la technique dite de la "petite cuillère", sur un chantier au cœur de la ville qui devra respecter son environnement immédiat. ■

En bref

> Étang d'Ursine: l'ONF consolide les berges

À partir de la 3^e semaine de septembre, l'Office National des Forêts (ONF) lance des travaux de consolidation des berges de l'étang d'Ursine, lesquelles menacent de s'écrouler en certains endroits. Le niveau de l'étang sera dans un premier temps abaissé afin de commencer le processus de végétalisation des berges. Ces travaux rendront également nécessaire l'abattage de plusieurs platanes. À noter: l'ONF s'est engagé à remplacer chaque arbre abattu par une nouvelle plantation. Cette opération collective, destinée à améliorer la qualité paysagère des berges, durera environ deux mois.

NOS AMIES LES BÊTES

Au cours des mois d'avril, mai et juin derniers, la mairie a reçu de nombreuses plaintes concernant les animaux errant sur la voie publique, notamment les chats. Petit rappel de la loi.

Le règlement sanitaire départemental interdisant de nourrir les animaux errant sur la voie publique vise non seulement les pigeons mais également les chats, qui manifestement ont tendance à circuler de plus en plus librement à Chaville... Personne n'ignore

aujourd'hui que les pigeons sont les hôtes de nombreux virus transmissibles à l'homme et que leurs déjections sont corrosives en raison d'un pH acide.

"Il est interdit de nourrir les chats et les pigeons sur la voie publique."

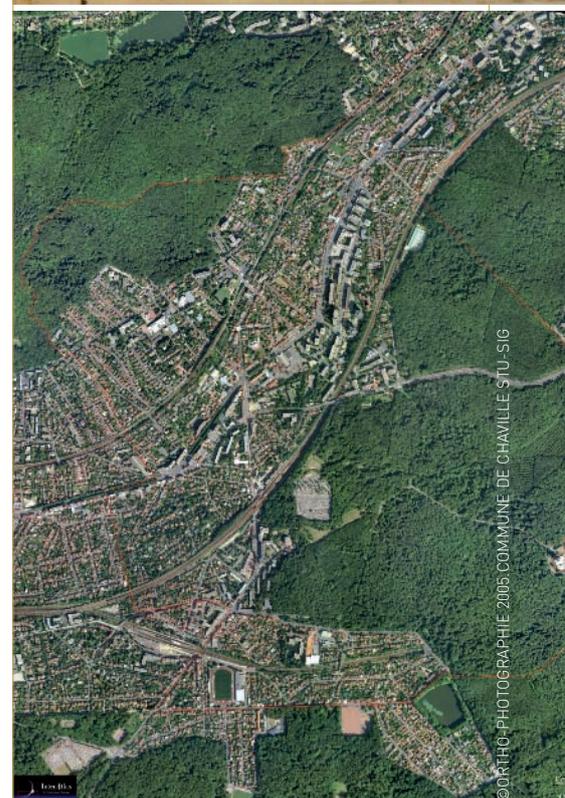
Quant aux chats, de très récentes observations montrent qu'ils sont toujours vecteurs de maladies dermatologiques, notamment chez l'enfant, et de maladies infectieuses chez les adultes

immuno-déficients non vaccinés. Il est donc fortement déconseillé et d'ailleurs tout à fait interdit par le règlement sanitaire départemental de nourrir les chats et pigeons sur la voie publique: "Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons..." Pour mémoire, "les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies d'une amende de 450 €."

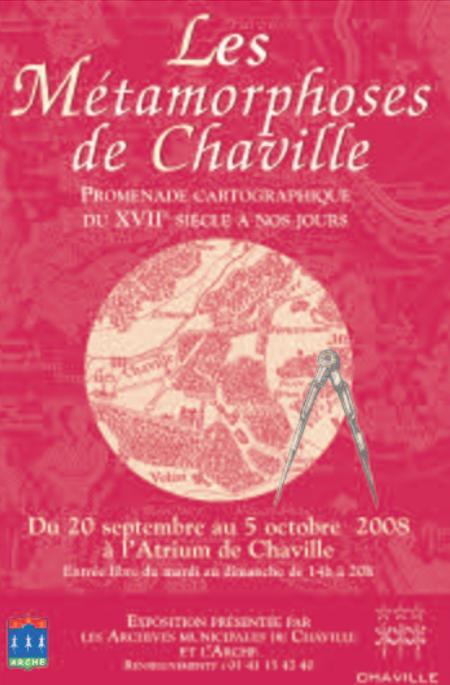
LES MÉTAMORPHOSES DE CHAVILLE

UNE PROMENADE CARTOGRAPHIQUE DU XVII^e SIÈCLE À NOS JOURS

Arpenteurs, géomètres, géographes... quelques soient les techniques utilisées et les buts recherchés, ils ont parcouru l'Ile-de-France pour en tracer les reliefs, en définir les contours, en déterminer la propriété. À l'occasion des Journées du patrimoine, une exposition à l'Atrium vous invite à (re)découvrir Chaville, au cours d'une promenade cartographique sur quatre siècles.



Vue aérienne de Chaville en 2005.



de cette richesse cartographique. Des premières cartes, où Chaville figure symboliquement, aux photos aériennes ou satellitaires, d'une précision imparable, les cartes illustrant l'histoire et l'évolution de la commune ont été puisées dans différents services d'archives : Archives nationales, Département des cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France, Archives départementales des Yvelines et de l'ancienne Seine-et-Oise, Archives départementales des Hauts-de-Seine, Institut géographique national...

Émotion esthétique

À l'origine réservée aux gouvernants, la carte a été largement utilisée par l'administration dès le XVIII^e siècle, avant de se démocratiser et de devenir accessible au grand public au XX^e siècle. Si ces cartes anciennes fascinent encore aujourd'hui, c'est parce qu'elles touchent par leur esthétique. Les auteurs laissent parler leur fibre artistique dans les cartouches et les ornements. Certains plans aquarellés ou gravés se révèlent ainsi de véritables chefs-d'œuvre.

Les cartes, miroirs du temps

Les cartes et plans exposés se veulent révélateurs d'une époque. Si l'expo-

Terre royale, l'Ile-de-France a bénéficié très tôt d'une couverture cartographique de qualité. Située entre Paris et Versailles (les deux villes dont l'image et les plans ont été le plus largement diffusés), Chaville a donc tiré profit de cet avantage géographique.

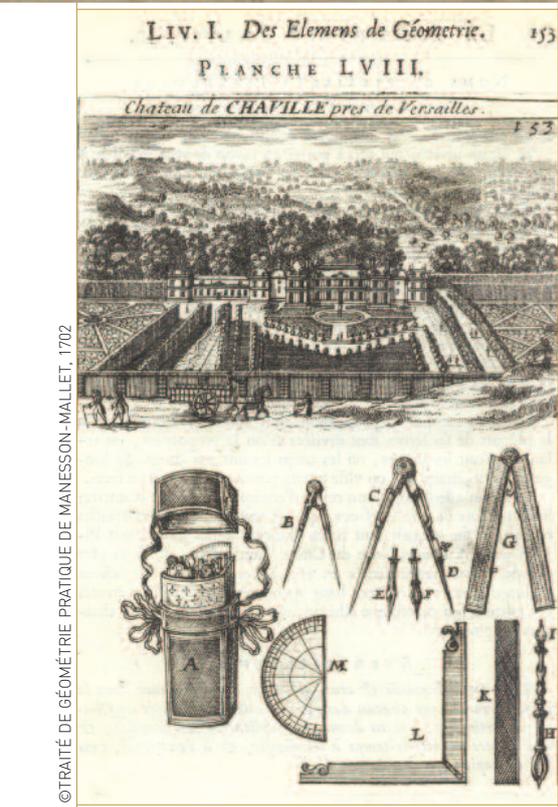
Pour preuve, l'exposition "Les métamorphoses de Chaville", co-organisée par les Archives municipales et l'Association de recherches sur Chaville, son histoire et ses environs (ARCHE), rend compte



© PLAN D'INTENDANCE DE CHAVILLE. ARCHIVE DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE OJ/55 GILLES VANNET

Resultat du Présent Plan

	Mètres		Toises	
	Arpents	54 Tois	Arpents	54 Tois
Terres labourables	520	98	232	42
Vins et Vergers	68	13	16	3
Prés	80	15	19	4
Hayes	11	2	1	0
Champs	13	2	1	0
Prés et Vergers	29	5	3	0
Prés et Vergers	86	16	10	2
Champs et Vergers	41	8	5	1
Forêts	210	39	255	47



© TRAITÉ DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE DE MANESSON-MALLET, 1702

Les instruments du cartographe.

Carte de Chaville en 1786.

sition n'a pas pour ambition de présenter une liste exhaustive des cartes et plans anciens de Chaville, elle souligne en revanche les permanences et les mutations, en proposant au visiteur de cheminer à travers les siècles. Chaque carte est ainsi prétexte à re-découvrir Chaville à un instant T, à retrouver un environnement perdu. Elles permettent de suivre les évolutions de la ville, ses aménagements, ses permanences... Du hameau formé au pied de l'Hôtel-Dieu de l'évêque de Paris à la ville résidentielle d'aujourd'hui, vous pourrez ainsi (re)découvrir les différents visages de Chaville. ■

DU 20 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE À L'ATRIUM.
Du mardi au dimanche de 14 h à 20 h.
Entrée libre.
Le programme national des Journées du patrimoine est disponible sur le site www.journeesdupatrimoine.culture.fr

En bref

> Un blason symbole de fidélité et de splendeur



CHAVILLE

"D'azur à trois lézards d'argent, posés en pal, rangés en fasces, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or" : telle est la description héraldique du blason de Chaville. La ville a repris ces armoiries en souvenir d'une période où son histoire se confondait avec celle des seigneurs des terres de Chaville.

Ces armoiries appartenaient en effet à la famille Le Tellier, seigneurs de Chaville de 1596 à 1695. Le dernier de ces seigneurs, Michel Le Tellier (1603-1695) fut nommé chancelier de France par le roi Louis XIV en 1677, devenant ainsi le deuxième personnage du royaume. Quant à la signification de ce blason, le lézard représente l'ami de l'homme dans le langage des signes héraldiques, car "il le réveille à l'approche du serpent". Il symboliserait donc une amitié fidèle et protectrice. Dans nos cultures méditerranéennes, c'est un animal familier, un ami de la maison.

Les trois étoiles d'or qui accompagnent les trois lézards sur le blason de Chaville symboliseraient quant à elles la finesse d'esprit ou la splendeur de la famille. On retrouve cette figure sur de nombreux blasons.

Fidélité et finesse d'esprit : deux traits qui définissent bien les Le Tellier, ces grands serviteurs de l'État fidèles à la couronne.

CONFÉRENCE

Cécile Souchon, conservateur aux Archives nationales, responsable de la section des cartes, plans et photographies, apportera un éclairage scientifique sur cette exposition. Elle animera une conférence ayant pour thème l'histoire de la cartographie française du XVI^e au XIX^e siècle, qui sera étayée de projections de cartes et plans conservés dans les fonds du Centre historique des Archives nationales particulièrement riches de cartes de Paris et de l'Ile-de-France. Mardi 23 septembre, à 18 h 30, à l'Atrium. Entrée libre.

AU THÉÂTRE CHEZ SOI

En bref

> L'Atelier de gravure et d'arts plastiques reprendra ses activités dès le mois d'octobre.

L'Atelier de gravure et d'arts plastiques reprendra ses activités dès le 1^{er} octobre prochain sous la responsabilité de M^{me} Cuneo d'Ornano. Cet Atelier s'adresse aux étudiants, salariés

et retraités qui souhaitent acquérir des connaissances et se former à la pratique de la gravure et des arts plastiques.

Le programme 2008/2009 se répartit en trois sessions distinctes. M^{me} Cuneo d'Ornano assurera les cours de formation pratique et générale aux arts plastiques (peinture, dessin, techniques mixtes, gravure, relief, taille douce...). Deux autres professeurs qualifiés assureront quant à eux les cours, plus théoriques, d'histoire de l'art et de morphologie humaine.

Cet ensemble homogène permettra aux Chavillois qui le désirent de se préparer aux concours d'entrée dans les écoles nationales supérieures d'art (ENSBA, ENSAD, Arts Appliqués...). Le bâtiment actuel dit "Académie des Beaux Arts" nécessitant de nombreux travaux de réhabilitation, l'Atelier de gravure et d'arts plastiques prendra place, dès le mois d'octobre, dans de nouveaux locaux.

Rens. : 01 41 15 40 00

ou par mail j.ouka@ville-chaville.fr

> Rentrée au Conservatoire de Chaville: un succès grandissant

Le Conservatoire de Chaville attire chaque année un public de plus en plus nombreux. Pour preuve : à ce jour, toutes les salles et tous les créneaux horaires sont d'ores et déjà complets. Quelques défections pourraient se produire, mais elles seront rares. À la demande de la municipalité, les responsables du Conservatoire travaillent, pour la rentrée 2009/2010, sur un projet permettant de répondre à cette affluence.

> Chaville et Asfeld en chœur

Dans le cadre du jumelage entre les deux villes, la chorale d'Asfeld et celle de l'association Accords Majeurs du Conservatoire de Chaville se sont produites lors d'un concert commun, en mai dernier, en Allemagne. Ce concert a connu un vif succès auprès du public, venu en nombre pour l'occasion.



Ne vous méprenez pas sur son nom. "Le reptile cambrioleur" n'a pas pour vocation de dévaliser vos maisons... mais de vous divertir à domicile. Chaque année en mai et juin, les comédiens de la troupe "s'invitent chez vous" le temps d'une pièce de théâtre, jouée en appartement ou jardin.

L'effervescence dans les coulisses, les comédiens qui répètent leur texte, les spectateurs qui attendent le lever de rideau, tout y est. Il ne manque que la sonnerie annonçant le début de la représentation... et le rideau!

Ce dimanche après-midi de juin, la compagnie "Le reptile cambrioleur" ne se produit pas sur la scène de l'Atrium, mais chez Christine Bruniaux et Thierry Moreau, qui ont invité voisins et amis, pour une représentation de théâtre. "J'avais déjà assisté à un spectacle à domicile", précise Christine Bruniaux. "Quand j'ai appris que "Le reptile cambrioleur" effectuait ce genre de représentations, j'ai sauté sur l'occasion."

Le théâtre vient à vous

L'occasion de se rassembler entre amis, d'organiser à moindres frais une fête de fin d'année (seuls 20 € sont demandés pour les frais de régie, en plus du "chapeau"), mais aussi et surtout de convier adultes et enfants à une représentation du répertoire classique ou moderne. "Les gens ne vont plus au théâtre, c'est donc le théâtre qui vient à eux", confie un spectateur ravi de l'initiative.

Car, à en juger par les applaudissements nourris, la pièce de Marivaux *Les acteurs de bonne foi* a rencontré son public. "C'est une pièce riche en rebondissements ; les comédiens étaient tous

dans leur personnage, par la gestuelle, le regard", pouvait-on entendre après la représentation.

Un moment original et convivial

Des commentaires dont ont profité les comédiens du "Reptile cambrioleur". Car telle est l'autre originalité du théâtre à domicile : une fois les costumes pliés et les visages démaquillés, les acteurs retrouvent leur public du jour autour d'un buffet, offert par les hôtes. "Le spectacle en appartement est très convivial ; les gens nous reçoivent dans leur intimité", souligne l'un des comédiens. "La proximité avec le public peut être déroutante, mais elle est surtout stimulante : c'est un vrai challenge." D'ailleurs, le jeu des comédiens évolue beaucoup entre les représentations, en fonction des réactions des spectateurs, du lieu de la représentation et du bruit environnant. Pas facile de ne pas "perdre le fil" quand un train passe à quelques mètres de la scène ! Et puis le théâtre à domicile possède un avantage pratique indéniable : celui de pouvoir attendre les retardataires... ■

Rens. : François Pick au 0142490473

ou par mail franpick2@free.fr

"Le reptile cambrioleur" sera présent lors du Forum des associations, samedi 6 septembre à l'Atrium. Réunion d'information le mercredi 17 septembre, à 19h30, à l'Atrium.

21 JUIN, 13 ET 14 JUILLET JOURS DE FÊTE À CHAVILLE



Samedi 21 juin, première édition ▲ des Foulées musicales

Plus de 100 coureurs ont participé samedi 21 juin à la première édition des Foulées musicales, course à pied en musique sur la Voie royale de Sèvres à la mairie de Chaville. Amateurs, membres de clubs, d'associations mais aussi de l'équipe constituée par la

mairie, les coureurs ont traversé les deux communes, encouragés par le public et une puissante bandas qui les attendait sur le parvis de l'Atrium. Côté podium, c'est Frédéric Le Jeune qui l'a emporté en 17 min 52 sec, devant Cédric Jaffreux (18 min 07 sec) et Thibaut Kerhervé (18 min 24 sec). Côté animations, la Fête de la musi-

que a battu son plein dans les jardins de la mairie. Initiation à la capoeira, à l'accrobranche, ateliers des accueils de loisirs de Chaville, participation de nombreuses associations et de groupes de musique... il y en avait pour tous les goûts et tous les âges ! Et la fête s'est prolongée tard dans la nuit ! ■



◀ **Dimanche 13 juillet,**
l'Orchestre Des Bons Copains a assuré l'ambiance à l'occasion du bal dans les jardins de la mairie.

Lundi 14 juillet, ▶
le feu d'artifice, organisé conjointement avec Vélizy à l'étang d'Ursine, a remporté un franc succès, en rassemblant près de 2 000 à 3 000 personnes.



En bref

> **Exposition**

Amnesty International présente une exposition photos sur les favelas du Brésil.

DU MARDI 2 AU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE.
À L'ATRIUM. DU MARDI AU DIMANCHE DE 14 H À 20 H.
 Entrée libre.

> **Scrabble**

Après-midi portes ouvertes

JEU DI 11 SEPTEMBRE DE 14 H À 18 H, SALLE HUGUETTE FRADET
AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL.
 Rens. : 01 77 21 44 73 (Claire Bonneau), par mail claire.pifo@noos.fr ou sur le web www.scrabblepifo.org

> **Exposition**

Les métamorphoses de Chaville : promenade cartographique du XVII^e siècle à nos jours

Dans le cadre des journées du patrimoine, les Archives de Chaville, en collaboration avec l'Association de recherches sur Chaville, son histoire et ses environs (ARCHE), vous invitent à (re)découvrir Chaville, au cours d'une promenade cartographique sur quatre siècles.

DU SAMEDI 20 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 5 OCTOBRE. À L'ATRIUM.
DU MARDI AU DIMANCHE DE 14 H À 20 H.
 Entrée libre. Rens. : 01 41 15 47 40.

> **Exposition**

À mondes ouverts, exposition photos d'Ève Pèlerins, artiste numérique.

DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 5 OCTOBRE.
À L'ATRIUM. DU MARDI AU DIMANCHE DE 14 H À 20 H
 Rens. : 01 47 09 70 70.

> **Commémoration**

Journée nationale d'hommage aux Harkis. Pavoisement des édifices municipaux

JEU DI 25 SEPTEMBRE

> **En novembre**

LA VILLE ORGANISE LES VENDREDI 21, SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE PROCHAINS

une manifestation autour de la gastronomie et de l'artisanat d'art. Les commerçants, artisans d'art et associations de Chaville qui le souhaitent peuvent participer à cet événement (expositions, animations, ventes...), en contactant Guy Berthelot à la Maison du Citoyen.

Rens. : 01 41 15 82 00 ou par mail g.berthelot@ville-chaville.fr

FORUM DES SAVOIRS
QUE NOUS DIT LA CHINE ?

La compréhension de la Chine et de la pensée chinoise s'impose aujourd'hui à nous de façon incontournable. À l'occasion de la soirée inaugurale du Forum des savoirs, qui se déroulera le jeudi 25 septembre prochain à l'Atrium, François Jullien, philosophe, sinologue de renom et directeur de l'Institut de la pensée contemporaine, viendra nous en livrer les clés.

Un cadre de pensée extérieur à la pensée occidentale

À travers le thème de sa conférence "La Chine, une culture de l'efficacité", François Jullien met en évidence l'originalité et la spécificité de la pensée chinoise au regard de la pensée occidentale. Pour François Jullien, la Chine offre un cadre de pensée et un mode d'approche du réel radicalement extérieur à la culture occidentale. Le détour par la Chine permet un retour sur la raison européenne et une interrogation sur nos habitudes d'être et de pensée.

Comprendre cette "culture de l'efficacité"

Au moment où les échanges s'intensifient avec la Chine, il est essentiel d'appréhender et de bien comprendre cette "culture de l'efficacité". François Jullien l'enseigne d'ailleurs depuis de nombreuses années aux managers et aux responsables politiques. Il a également joué un rôle de premier plan auprès d'entreprises occidentales qui désirent s'implanter en Chine. ■

> **Conférence inaugurale**

"La Chine : une culture de l'efficacité" présentée par François Jullien

Jeu DI 25 septembre, à 20 h 30, à l'Atrium.
 Entrée libre.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rencontrez les nombreuses associations chavilloises ainsi que les différents services de la Ville autour de stands, d'animations et de débats. Samedi 6 septembre de 10 h à 18 h à l'Atrium et sur son parvis.

FORUM
DES SAVOIRS

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE, SES ÉVOLUTIONS ET SES INTERROGATIONS



DU 20 SEPTEMBRE 2008 À MAI 2009

atrium de Chaville



INFOS PRATIQUES

> **Inscriptions**

L'accueil pour les inscriptions au Forum des savoirs aura lieu le jeudi 25 septembre à partir de 19 h 30, à l'Atrium.

Rens. : 01 41 15 99 11.

> **La saison du Forum**

La saison du Forum des savoirs reprend avec un cycle de conférences sur les aspects de la France contemporaine. Jean-Louis Schlegel, sociologue des religions, membre du comité de rédaction de la revue *Esprit* animera une rencontre sur "L'État, la laïcité, les religions".

MARDI 30 SEPTEMBRE À 20 H 30 À L'ATRIUM.

Rens. : 01 41 15 99 11.

Le programme complet du Forum des savoirs est disponible sur le site de la ville : www.ville-chaville.fr, rubrique Atrium

RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2008
 À L'ATRIUM DE 10H À 18H
 RENSEIGNEMENTS : 01 41 15 82 04
 CHAVILLE

LA PALME D'OR 2008 AU CLUB DU CINÉMA DE CHAVILLE

LA FABRIQUE DU CINÉMA

Cet atelier de connaissance de l'art cinématographique vous propose de découvrir les coulisses du cinéma. Zoom sur Laurent Cantet, réalisateur français, lauréat de la Palme d'or pour son film *Entre les murs* au 61^e festival de Cannes, le 25 mai dernier. ■

MARDI 30 SEPTEMBRE À 20 H 30 À L'ATRIUM, SALLE ANDRÉ MALRAUX.

Entrée libre.

Réservation conseillée au 01 41 15 99 10.



© G. LAZAREWSKI

Le Club à l'Atrium du Cinéma



atrium de Chaville



CHAVILLE

GRAND ÉCRAN.

Projection du film

Entre les murs, suivie d'un débat. ■

JEUDI 2 OCTOBRE À 20 H 30 À L'ATRIUM.

Rens. : 01 47 09 70 70.

CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

Le triporteur à livres fait son "grand retour" dès septembre et en octobre (si la météo se montre clémente), chaque mercredi après-midi de 14 h à 17 h, dans un parc de Chaville. Les enfants pourront ainsi s'adonner aux joies de la lecture, parmi une sélection de livres, albums et bandes dessinées.

> Programme de septembre

Mercredi 3 : Jardin de l'Académie (en face de la gare Rive droite)

Mercredi 10 : Jardin des Créneaux

Mercredi 17 : Parc de la Mare Adam

Mercredi 24 : Jardin de l'Académie

> Programme d'octobre

Mercredi 1^{er} : Jardin des Créneaux

Mercredi 8 : Parc de la Mare Adam

Mercredi 15 : Jardin de l'Académie

Rens. : 01 41 15 99 10

ou par mail : a.morel@ville-chaville.fr

SPORT

CHAVILLE TIR À L'ARC OUVRE SES PORTES!

L'association Chaville Tir à l'arc, École Française de tir à l'arc, vous invite à découvrir ses activités. Elle propose aux jeunes nés à partir de 1995, aux adultes et aux personnes à mobilité réduite, de nombreuses disciplines comme le tir en salle, le tir en extérieur, le tir en campagne, le tir en 3D et bien d'autres, tant en compétition qu'en loisirs. Des stages et des animations sont également organisés tout au long de l'année. L'école de tir à l'arc est obligatoire pour les débutants. ■

INSCRIPTIONS AVANT LE 15 SEPTEMBRE. DIMANCHE 14 SEPTEMBRE DE 14 H À 18 H ET MERCREDI 17 SEPTEMBRE DE 18 H 30 À 20 H AU JARDIN D'ARC DE CHAVILLE, 35, RUE DES CAPUCINES.



Rens. : Bénédicte Cardin au 06 60 24 61 98 (avant 21 h) ou par mail bcardin@wanadoo.fr
Sur le web <http://pagesperso-orange.fr/chavilletiralarc>

RENCONTRES

L'HISTOIRE

DE LA CARTOGRAPHIE FRANÇAISE DU XVI^E AU XIX^E SIÈCLE

Conférence animée par Cécile Souchon, conservateur aux Archives nationales. ■

MARDI 23 SEPTEMBRE À 18 H 30 À L'ATRIUM.

Entrée libre.

Rens. : 01 41 15 47 40.

PARENTS, PREMIERS ÉDUCATEURS DE NOS ENFANTS, OUI MAIS COMMENT ?

L'association de parents d'élèves ACPE-PEEP propose des tables rondes sur le thème "Parents, premiers éducateurs de nos enfants, oui mais comment?" en présence de psychologues. ■

PRÉINSCRIPTION SOUHAITÉE AVANT LE 16 SEPTEMBRE.

JEUDI 25 SEPTEMBRE À 20 H 30, SALLE VERCORS DU COLLÈGE

JEAN MOULIN.

Rens. : vkoenig@neuf.fr ou 01 41 15 13 80.



PORTES OUVERTES À LA BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE DE 10 H À 17 H.

Rens. : 01 41 15 99 10.

CHAVILLE EN LIVRES 2009

Tu as entre 14 et 18 ans, deviens membre du jury. Tu es convié à participer à une réunion d'information.

MARDI 23 SEPTEMBRE À 18 H, À LA BIBLIOTHÈQUE.

Rens. : 01 41 15 99 10.

HANDICAP: FAIRE BATTRE LA FÊTE AU RYTHME DE NOS DIFFÉRENCES

Plus de 300 participants dont 60 enfants, 70 bénévoles, une centaine de personnes handicapées (mental et moteur) venues de 15 établissements spécialisés de Chaville et de toute l'Ile-de-France: samedi 21 juin, Stade en fête a une nouvelle fois connu un franc succès.



©THOMAS RYTTJE

à l'implication des bénévoles, des gardiens du stade Jean Jaurès, ainsi que de nombreuses associations présentes pour l'événement (Arboréale, Chaville Sèvres Volley-ball, De l'air pour tous, l'Association de parents et amis d'enfants inadaptés, le Comité Régional de Sport Adapté, le Football Club de Chaville, les Kiowas de Garches, Chaville Pelote basque, les clubs de handball de Chaville et Ville d'Avray, l'Association Ressource Terre Espace, la Croix-Rouge de Chaville, le club de judo de Chaville, l'Aikido Yoshinkan, Chaviroc, Handisport 92, Cirkalme-toi, l'Association des Assistantes Maternelles Indépendantes de Sèvres, Musiques Tangentes, l'école de musique de Viroflay, Les Sconses, Accolade, l'association de Volontariat de Chaville-Sèvres, Photodreams...). ■

Pour cette 5^e édition, en plus des activités traditionnelles (arts martiaux, grimpe d'arbre, ateliers artistiques...), de nouveaux ateliers étaient proposés aussi bien aux valides qu'aux non valides: pelote basque, kinball, scratchball, disc golf... Cette édition 2008 était également placée sous le signe de la Fête de la musique. Plusieurs groupes de valides et de personnes handicapées se sont succédé au cours de la journée, dans une ambiance festive. Un cortège musical a d'ailleurs rejoint l'hôtel de ville en fin d'après-midi, afin d'assister à l'arrivée des Foulées musicales et de profiter des animations et de la Fête de la musique organisées dans les jardins de la mairie.

Un échange enrichissant entre valides et non valides

Occasion de provoquer des échanges enrichissants entre les valides et non valides, dans le respect des différences et la mixité, Stade en fête doit une grande partie de son succès à la

Stade en fête: des moments enrichissants pour tous

participation de ses partenaires (Conseil Général des Hauts-de-Seine, Direction Départementale Jeunesse et Sport, mairie de Chaville, Monoprix) et



La journée a été ponctuée d'ateliers sportifs et musicaux.

DONNER UNE PLACE AU HANDICAP DANS LA VILLE

Favoriser l'intégration des personnes handicapées mentales, quelque soit leur âge et leur degré de handicap, tel est l'objectif du projet "Vie dans la Ville" auquel Chaville participe en tant que ville pilote des Hauts-de-Seine.

C'est dans le cadre d'un partenariat passé entre le Centre Communal d'Action Sociale de Chaville (CCAS) et l'Association départementale des amis et parents des personnes handicapées mentales (ADAPEI 92) que le projet "Vie dans la Ville" a été mis en place. Opérationnel dès la rentrée de septembre, il vise à permettre aux personnes

handicapées mentales d'accéder, comme tout un chacun, aux loisirs, services culturels et autres activités sportives sur la commune.

Pour ce faire, le projet se veut le chaînon (lorsque celui-ci n'existe pas) entre la personne handicapée et les différents services ou associations locales, en favorisant la pratique d'activités en milieu ordinaire. À noter que ce service s'intègre dans le cadre des actions de la Charte "Chaville Handicap".

Comment accéder à ce service ?

Concrètement, une personne en situation de handicap mental qui souhaite faire du théâtre, du volley-ball, des arts martiaux, aller au cinéma à Chaville...

dépose sa demande auprès du CCAS. Celui-ci la transmet au service "Vie dans la Ville" qui évalue la faisabilité du projet. Une solution personnalisée est ensuite proposée, en partenariat avec les associations et établissements municipaux: organisation des transports, accompagnement pendant la pratique de l'activité, aide aux formalités administratives. Enfin, un suivi régulier est assuré par le service qui peut proposer des nouvelles prestations en fonction des besoins de chacun. ■

Rens. auprès du CCAS de Chaville au 01 41 15 96 20 ou directement sur place 22, rue de la Fontaine Henri IV, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le mardi de 13 h 30 à 19 h 30 (fermé le matin); fermé le samedi.



Un peu d'entraînement avant les prochains J.O. ?

À CHACUN SES OLYMPIADES

Nul besoin de se rendre à Pékin pour assister aux J.O. quand l'école des sports de Chaville organise ses Olympiades! Le 18 juin, tous les enfants étaient rassemblés au stade Jean Jaurès pour participer aux différentes épreuves de ce tournoi, concoctées par les animateurs. Les équipes se sont constituées, la compétition a battu son plein toute la journée, mais l'histoire ne dit pas quels records sont tombés... ■

En bref

> Ouverture de l'école du sport adapté

En lien avec l'école des sports de Chaville et celle de Sèvres, l'école du sport adapté ouvre ses portes en septembre. Son objectif: permettre une pratique régulière du sport pour les enfants de 7 à 17 ans, tout en évaluant leurs capacités physiques et sociales. Des rencontres auront lieu tout au long de l'année entre les écoles des sports de Chaville et Sèvres, afin de sensibiliser les enfants, adultes et animateurs à la pratique sportive des personnes atteintes de handicap mental. L'ouverture de l'école du sport adapté est prévue le mercredi 17 septembre.

Pour plus d'infos, contactez Alban Roussel au 06 82 49 68 20 ou par mail alban.roussel@free.fr

> Un nouveau nom pour le service jeunesse et sport

Le service Pegase jeunesse et sport change de nom et devient la Direction Enfance Jeunesse Sports et Loisirs (DEJSL), pour plus de transversalités et de passerelles entre les services, au bénéfice de tous les Chavillois.

En bref

> Rendez-vous le 17 octobre avec le Secours Populaire et Michaël Grégorio à l'Atrium

Il faut déjà prévoir les grandes actions de solidarité de fin d'année dont le financement va en partie reposer sur le bénéfice espéré du spectacle proposé **LE 17 OCTOBRE À L'ATRIUM**.

Venez nombreux découvrir et applaudir Michaël Grégorio.

Avec ce jeune artiste complet, qui a assuré avec succès en mai dernier la première partie du concert de Céline Dion au Zénith, humour, rire et émotion sont au rendez-vous.

SPF Comité de Chaville, 28, rue de Stalingrad.

Rens.: 01 47 50 43 42.

Permanence le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

> Reprise des activités scrabble de l'AJEC

L'activité de l'AJEC (Association pour les Jeux d'Esprit Chavillois) Scrabble reprend début septembre sous la houlette d'une nouvelle équipe présidée par Claire Bonneau. Philippe Maurin, animateur du club depuis de nombreuses années, a pris une retraite bien méritée en juillet dernier. Le club le remercie chaleureusement pour le temps passé pour le plaisir de tous. L'AJEC vous accueille **TOUS LES MERCREDIS SOIRS À 20 H 30 ET LES JEUDIS APRÈS-MIDI À 14 H, SALLE HUGUETTE FRADET AU 50, RUE ALEXIS MANEYROL**. Séance supplémentaire le samedi à 14 h en collaboration avec le club de Meudon.

Rens.: www.scrabblepifo.org

ou Claire Bonneau au 01 77 21 44 73,

par mail: claire.pifo@noos.fr

> Appel à bénévoles

Afin d'aider les associations locales, France Bénévolat recherche à nouveau des bénévoles dans des domaines très variés tels que l'accompagnement des jeunes handicapés, les visites aux malades ou aux personnes âgées, l'aide à la recherche d'un emploi, le soutien scolaire pour les jeunes enfants... France Bénévolat vous informe et vous oriente vers les associations qui correspondent le mieux à vos disponibilités et vos centres d'intérêt.

France Bénévolat

Permanence à Chaville tous les lundis,

hors vacances scolaires de 17 h 30 à 19 h,

salle du Doisu, 1, rue du Gros Chêne.

Rens.: 06 86 26 53 41 (Gilles Belzacq)

ou www.francebenevolat.org

L'ASSOCIATION PRÉSENCE PROPOSE DU PERSONNEL POUR LES ENTREPRISES ET LES PARTICULIERS



Association sévrienne créée en 1991, Présence est agréée par la préfecture des Hauts-de-Seine en tant qu'association intermédiaire de l'emploi. Présence met à disposition des particuliers et des entreprises du personnel en recherche d'emploi, pour des services de proximité dans le cadre de la loi Borloo, sous forme de CDD horaires. Le jour fixé, une personne effectue la tâche précisée lors de la commande (ménage, repassage, nettoyage, bricolage, peinture, assistance administrative et informatique, sorties des écoles et garde d'enfants de plus de trois ans...).

Les prestations sont facturées à l'heure, avec un minimum de deux heures et permettent aux particuliers

de bénéficier d'une réduction d'impôt maximum de 50 % des dépenses. À noter: Présence n'est pas assujettie à la TVA. L'association propose ses services à Sèvres, Chaville, Meudon, Ville d'Avray et Boulogne.

Des prestations de qualité

Présence vérifie les compétences du personnel avant le recrutement avec une professionnelle. Des formations internes sont dispensées, si nécessaire, aux salariés. Ces derniers sont également suivis par une conseillère à l'emploi, chargée de faire le point régulièrement avec eux sur le travail effectué, leur recherche d'emploi ou de formation. Ils reçoivent conseils et informations sur leurs droits et leurs possibilités d'évolution.

À Chaville, l'association Présence assure une permanence tous les mercredis matins, de 9 h 30 à 12 h 30 au Relais Ouest de la Maison de l'Emploi, 22, rue de la Fontaine Henri IV (sans rendez-vous). ■

Rens. au 53, Grande Rue à Sèvres,

par téléphone au 01 46 89 17 92,

par mail assopresence@wanadoo.fr

ou sur le site www.asso-presence.org

LE CLIC INFORMER, ORIENTER ET AIDER LES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

Créée notamment par les villes de Chaville, Sèvres et Ville d'Avray, le Centre hospitalier des Quatre Villes et le Conseil Général des Hauts-de-Seine, le Centre Local d'Information et de Coordination Entour'âge s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage.

Présidé par le député maire de Chaville, le CLIC a pour missions de les informer, les orienter, évaluer leurs besoins à domicile pour la mise en place de services d'aide. Le CLIC travaille en

relation étroite avec le Centre Communal d'Action Sociale de Chaville, les structures hospitalières, les maisons de retraite, les professionnels de santé...

Le CLIC est ouvert au public, du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 au 170, Grande Rue à Sèvres.

Une permanence téléphonique est assurée au 01 41 14 50 96, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Vous pouvez également prendre rendez-vous dans ces créneaux horaires. ■

Rens.: clicontourage@free.fr

C'EST LA FÊTE DANS LES QUARTIERS

Parallèlement à la Fête des voisins du 27 mai et aux animations mises en place dans le cadre des assemblées de quartier, de nombreuses fêtes de quartier ont eu lieu au cours du mois de juin.

Parmi les rencontres festives entre habitants, relayées par les services techniques de la Ville et la Maison du Citoyen: le troc-plants du quartier du Muguet (le 31 mai), la fête des voisins de la résidence du 2, rue de la Fontaine Henri IV (le 6 juin), la fête de l'allée des Fausses Reposes (le 7 juin), la fête du quartier des Petits Bois (le 7 juin), la fête du quartier du 8 mai 45/Edouard Rougeaux (le 8 juin), la fête Mesnil et Mouchets (le 13 juin), la fête des deux sentes (le 14 juin), la fête de la rue du Lac (le 21 juin), la fête de la Résidence des Créneaux (le 22 juin)...

Un vide-grenier convivial

Le 29 juin dernier avait lieu le vide-grenier rue Jean Jaurès, à l'initiative de l'assemblée de quartier de l'Ursine, avec l'aide de la municipalité. Une centaine d'exposants, résidents du quartier, a passé la journée sous le soleil et s'est réunie en soirée autour d'un



Ambiance conviviale et ensoleillée lors de la fête du quartier du 8 mai.

apéritif dînatoire. Cet événement convivial a donné l'idée aux habitants de se retrouver à la rentrée : vendredi 12 septembre, "apéro-diapo", à 19 h, à la salle Montovani, stade Jean Jaurès. ■

En bref

> Les rendez-vous de la rentrée

Dans ce même esprit de convivialité, d'autres assemblées de quartier travaillent à l'élaboration de projets pour cette rentrée.

Parmi les prochains rendez-vous :

Samedi 13 septembre, fête du quartier Rive droite/Les Vignes, à partir de 12h, dans le jardin de l'Académie des Beaux Arts
Dimanche 5 octobre, vide-grenier des habitants de Marivel
Dimanche 12 octobre, fête du Doisu.

Si vous souhaitez participer à la vie de votre quartier ou être informés des événements à venir, contactez la Maison du Citoyen au 01 41 15 82 00 ou par mail : g.berthelot@ville-chaville.fr



Le vide-grenier de la rue Jean Jaurès a rassemblé plus d'une centaine d'exposants.



SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

En 1988, de petits entrepreneurs du bâtiment décident de ne pas rester inactifs face au problème des mal logés. Ils rassemblent des amis de leur quartier, collectent des fonds et acquièrent un premier logement qu'ils réhabilitent. Ils y accueillent, contre un loyer très modeste, une famille de locataires qu'ils accompagnent jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit trouvée. L'association Solidarités Nouvelles pour le Logement est née. Créer des logements pour ceux qui en sont exclus, c'est donc possible.

SNL : une association de référence en Ile-de-France

À ce jour, SNL a contribué à la création de plus de 700 logements et a accueilli près de 3500 personnes grâce à la mobilisation de 1000 bénévoles et sympathisants en Ile-de-France.

L'association est constituée de groupes locaux, dont un présent à Chaville

depuis 2006. Le principe : des habitants rassemblent leurs compétences et leur imagination afin de collecter des fonds, de prospecter des logements vacants et d'accompagner les familles vers un logement durable.

À Chaville, deux bénévoles du groupe local accompagnent chaque famille logée, en assurant une présence et une écoute. Des liens chaleureux sont ainsi tissés, créant les conditions d'une intégration locale. Parallèlement, une assistante sociale, salariée de l'association, accompagne les locataires dans leur recherche d'emploi et d'un logement durable.

L'association est en plein essor et recherche des bénévoles (accompagnement, bricolage et logistique) et des dons pour continuer son action. ■

Rens. : **Jacque Cousin**

au 01 47 09 22 41.

par mail jl.cousin@free.fr

ou sur le site Internet www.snl-union.org

En bref

> La délégation locale de la Croix-Rouge Française propose des stages Premiers secours

La Croix-Rouge de Chaville forme aux gestes qui sauvent, à partir de 10 ans. La formation aux Premiers Secours vous sert à agir lors d'accidents ou de malaises. À l'issue d'une dizaine d'heures de stage, une Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) vous est délivrée, ainsi que le Brevet Européen des Premiers Secours. L'intitulé de l'AFPS a changé, cette formation s'appelle dorénavant PSC 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). La durée de formation reste la même, mais le contenu varie, d'où la nécessité pour les personnes formées à l'AFPS de se mettre à niveau, notamment pour connaître l'utilisation du défibrillateur (DSA). Prochains stages :

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE.

Inscriptions au 06 63 98 95 39

ou sur le site <http://chaville.croix-rouge.fr> pour participer aux sessions gratuites d'initiation à l'utilisation du défibrillateur (1h30 environ).

> Voyage des seniors dans les Landes : il reste quelques places

Seignosse, Biarritz, Bayonne... cette année, le voyage organisé par le Centre Communal d'Action Sociale emmènera les seniors chavillois à la découverte des Landes et du Pays basque, **DU 20 AU 27 SEPTEMBRE PROCHAIN.** Inscrivez-vous vite : il reste encore quelques places ! La clôture des inscriptions est fixée au mercredi 10 septembre.

Rens. : 01 41 15 96 20.

ILS ONT VOGUÉ SUR LA SEINE



Le 13 juin dernier, les aînés de Chaville ont navigué sur la Seine, à bord de *L'Onyx*, le temps d'une croisière-déjeuner organisée par la municipalité, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, d'Armelle Tilly, maire adjoint chargé de la Solidarité intergénérationnelle, ainsi que d'autres élus de la commune. Le repas a été suivi d'un après-midi dansant, avec en toile de fond les grands monuments parisiens, de la Tour Eiffel à Notre-Dame.

Pharmacie de garde

En août

Dimanche 31

Pharmacie Fontaine-Kiene
1284, avenue Roger Salengro à Chaville

En septembre

Dimanche 7

Pharmacie Gautier
7, place Pierre Brossolette à Sèvres

Dimanche 14

Pharmacie Laurier
36, rue de Saint-Cloud à Ville-d'Avray

Dimanche 21

Pharmacie Dalifard
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Dimanche 28

Pharmacie Loridan-Bouere
29, Grande Rue à Sèvres

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure):
4, av. de l'Europe à Sèvres. Tél.: 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Service de garde kinésithérapie respi-
ratoire : 0820 820 603. Ce numéro fonc-
tionne le samedi, dimanche et jours
fériés de 9 h à 18 h et les vendredis
et veilles de jours fériés de 12 h à 20 h.
Médecins disponibles 7 jours/7 de 9 h
à 23 h au 0820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à
Sèvres. Tél. : 01 41 14 75 15. Urgences :
01 41 14 75 11 (24 heures/24).

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly.
Tél. : 01 49 11 60 60.

Urgences : 01 49 11 60 42 (24 heures/24).

Site Internet : www.ch-4villes.fr

Centre antipoison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24 heures/24 :
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

Pour les secteurs 1 et 2 : 4^e vendredi du
mois (quartier Rive Droite, avenue
Roger Salengro, rue de Stalingrad,
Villa Henri IV et Villa Médicis + rue
Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle,
rue des Blanchisseurs).

Pour les secteurs 3 et 4 : 3^e vendredi du
mois (quartier Rive Gauche, hors rues
des secteurs 1 et 2).

Pour le secteur 5 : 1^{er} lundi du mois
(autres rues)

Le ramassage des encombrants (et
branchages en fagot) a lieu entre 6 h et
18 h. Les objets (vieux meubles, appa-
reils ménagers...) doivent être déposés
sur le trottoir, la veille au soir.

Gravats

Vous pouvez accéder, en prenant rendez-
vous au 0800 10 10 21 (appel gratuit), à la
benne mise à votre disposition par Arc de
Seine au 22, rue de Stalingrad. L'accès à
cette benne est également possible, sans
rendez-vous, le samedi de 8h30 à 12h15
(sauf jour férié).

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batte-
rie, engrais, peintures, insecticides,
tubes néons...) peuvent être déposés au
camion devant le marché, le 1^{er} dimanche
du mois, de 9 h à 12 h.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté Arc de Seine
(Chaville/Ville-d'Avray).

Tél. : 0800 10 10 21 (appel gratuit).

Évaluation comportementale des chiens

En application de l'article L.211-14-1
du code rural, le préfet des Hauts-
de-Seine a communiqué la liste
départementale des vétérinaires volon-
taires pour procéder à des évaluations
comportementales des chiens.

Le décret n°2007-1318 du 6 septembre
2007 précise que cette évaluation,
réalisée à la demande du maire,
"a pour objet d'apprécier le danger
potentiel que peut représenter un
chien".

À Chaville, le Dr Olivier Arvay assure
cette évaluation au 155, avenue Roger
Salengro. Tél. : 01 47 50 80 05.

La Poste fait peau neuve

Après une période de travaux, le
bureau de poste de Chaville offre
désormais un service plus rapide aux
Chavillois, dans un espace entièrement
rénové. Une agence plus moderne et
plus lumineuse accueille les clients
qui, dès l'entrée, sont guidés par un
postier vers des espaces clairement
identifiés. Les nouveaux guichets
permettent un contact plus agréable
et le guichet ouvert aux professionnels
reste ouvert en permanence. Enfin, la
boutique réaménagée donne accès en
libre-service à toute une gamme de
produits courrier et de cadeaux.

Le bureau de poste de Chaville vous
accueille au 1332, avenue Roger
Salengro, du lundi au vendredi,
de 8h30 à 13 h et de 14 h à 18h30,
le samedi de 8h30 à 12 h.

Standard : 01 41 15 92 00.

CARNET GOURMAND: LES BOUCHERS ET TRAITEURS DE CHAVILLE

Pintade farcie aux giroldes, rôti de canard aux pêches, fromage de tête, viande chevaline ou encore couscous et tajines... ce mois-ci, *Chaville Magazine* vous convie à une promenade gourmande, à la rencontre des bouchers et charcutiers de la commune.

EQUI'D 91 LA VIANDE CHEVALINE REVIENT À LA MODE

C'est l'histoire d'une petite entreprise familiale. Aurélien travaille avec ses parents sur le marché depuis un peu plus de six ans. "La viande chevaline revient à la mode", explique-t-il. "Elle est recommandée par les médecins car elle est plus maigre que le bœuf, issue de bêtes qui ne sont pas vaccinées, et riche en fer." Ses chevaux sont élevés en liberté au Canada, au pied des Rocheuses. Avec leur viande, on prépare "le meilleur tartare du



monde", mais aussi des brochettes, du bourguignon... Aurélien vous donnera envie, il saura attiser votre curiosité. Laissez-vous tenter! ■

M. et M^{me} Echivard.

Sur le marché les jeudis et dimanches.

Tél.: 06 08 60 42 87 ou 06 08 60 42 90.

BOUCHERIE BASOGE ORIGINE FRANCE



Jean-Louis Basoge et sa femme, installés à Chaville depuis près de 30 ans, proposent de la viande française en provenance d'éleveurs qu'ils connaissent personnellement depuis toujours. Du porc de l'Orne, du bœuf, du veau ou de l'agneau du Cantal et de l'Aveyron: là-bas, les bêtes sont belles et rondes, elles mangent de l'herbe au printemps, du foin et des céréales l'hiver... Leur viande est saine et succulente, comme ces "petites" génisses de l'Aubrac que l'on aperçoit en photo derrière la vitrine. Jean-Louis Basoge ouvre la saison de la volaille avec l'une de ses spécialités: une pintade désossée présentée en rôti et farcie aux giroldes... Un régal pour la rentrée! ■

Sur le marché les mardis,

jeudis et samedis.

Tél.: 02 37 82 48 81.

BOUCHERIE LE PALMIER C'EST BON COMME LÀ-BAS!

Chez Abdel El Hajji, c'est un peu comme au pays. Ici les clients prennent leur temps. Le boucher vend une viande halal. De quoi satisfaire les goûts et les habitudes d'une clientèle amoureuse des belles saveurs. Sur la vitrine, des petits pots d'harissa, plus loin de la semoule, des bouteilles d'huile d'argan, des épices ou encore de la fleur d'oranger. Abdel El Hajji prend vos commandes:



un bon couscous, une pastilla, des tajines... il vous transporte, par sa cuisine, son sourire et sa bonne humeur, ailleurs. Dans son pays. Pour le ramadan de septembre, de belles promotions attendent les clients.

Ne partez pas sans goûter une corne de gazelle et n'oubliez pas l'indispensable coriandre...

Ca y est, vous êtes partis... ■

902, av. Roger Salengro.

Tél.: 01 47 50 54 02

ou 06 72 65 93 24.

Ouvert de 9 h à 13 h et de 15 h à 20 h,

sauf le dimanche après-midi et le lundi.

BOUCHERIE LE SAINT-HUBERT DE LA DIVERSITÉ AVANT TOUTE CHOSE



Philippe Ernout s'est installé à Chaville il y a deux ans. Pour ses clients, une variété de recettes traditionnelles ou innovantes: un beau gigot d'agneau, des brochettes pour les barbecues l'été, un rôti de canard aux pêches... Pour cet artiste du commerce qui travaille entre 15 et 17 h par jour, l'objectif est de toujours satisfaire une clientèle "qui privilégie la qualité et la diversité". Coquille de noix de Saint-Jacques, ris de veau au champagne ou cuisses de canard au poivre...

En septembre, Philippe Ernout s'installe au marché de Chaville. Une rencontre à ne pas rater. ■

2, rue du Pavé de Meudon.

Tél. : 01 47 50 41 92.

Ouvert du mardi au dimanche matin, de 8 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30.

CHARCUTERIE "AU VRAI GOURMET" DU BEAU, DU BON, DU BONHEUR!

Chez Patrick, tout respire l'exigence et le savoir-faire du véritable artisan. Il cuisine, pour sa boutique mais aussi pour vos réceptions et propose, parmi mille délices, des saucissons maison, de la rosette à la pistache et ce fameux fromage de tête, médaillé en 2008. "Au vrai gourmet" vient



l'envie de tout acheter: les quiches, le pâté en croûte avec son petit cœur de foie gras, le boudin noir et sa purée maison, les crèmes caramel ou la tarte aux poires dorée. Chaque jour, un plat comme chez soi et le week-end des recettes joyeuses à déguster en famille, comme la paëlla au safran ou le couscous aux légumes frais. Pour chaque spécialité, du porc fermier et beaucoup d'amour pour ce beau métier. Il faut y aller. Les papilles alertes et les yeux fermés. ■

21, rue de Jouy.

Tél. : 01 47 50 91 53.

Ouvert du mardi au samedi, de 8 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30; le dimanche de 8 h 30 à 13 h.

CHASSE AU TRÉSOR

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES COMMERCES DE CHAVILLE

En octobre prochain, les associations des commerçants de Chaville, en partenariat avec la mairie, organisent un grand concours "la chasse au trésor", doté de nombreux lots, dont un voyage. Plus d'une trentaine de commerçants chavillois participeront à cette opération. Pour avoir une chance de gagner, il suffira d'associer les indices répartis chez les commerçants au magasin correspondant. Les bulletins de participation seront disponibles dans le prochain numéro du *Chaville Magazine*. Bonne chance!

Nouveaux commerçants

> Entendre Laboratoire R. Claude

2, avenue Gaston Boissier

Tél. : 01 47 09 80 09.

Fax : 01 47 09 00 20.

Par mail : entendre.chaville@orange.fr

> Entreprise Alexandre

M. Alexandre Saki

Décoration artistique, rénovation d'appartements et construction de maisons écologiques en bois.

106, avenue Roger Salengro

Tél. : 06 23 35 83 15 ou 06 67 88 02 16.

> Allo Store

MM. Franck Jacquemin et Frédéric Vincent

Dépannage, pose, motorisation de volet roulant, store intérieur extérieur, persiennes (devis gratuit).

24 C, rue de la Fontaine Henri IV

Tél. : 01 47 50 09 27 ou 06 28 74 24 99.

Par mail : allostore@gmail.com

UN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE POUR REDYNAMISER LE COMMERCE À CHAVILLE

Afin de faire face aux difficultés du commerce de proximité, la municipalité de Chaville a décidé de faire appel à l'expertise de professionnels en développant un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Hauts-de-Seine (CCIP). Lors de sa séance du 26 juin dernier, le Conseil municipal a ainsi approuvé cette convention qui s'est fixée comme objectif de renforcer l'attractivité du territoire communal pour redynamiser le tissu commercial.

Pour ce faire, deux "outils" seront utilisés. Dans un premier temps, la Ville de Chaville va déposer une demande de subvention au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Une phase d'étude (subventionnée à 50 % par l'État) permettra d'évaluer les

besoins des consommateurs et d'adapter en conséquence le tissu commercial. En plus de ce diagnostic, le FISAC accompagnera les évolutions et le développement des commerces de proximité (rénovation de vitrines, amélioration de l'accessibilité, optimisation de l'éclairage...).

Dans un second temps, la convention passée avec la CCIP entrera dans une phase opérationnelle, comprenant plusieurs étapes: réalisation d'un diagnostic commercial, organisation de comités de pilotage, phase de concertation avec les commerçants, recrutement d'un manager de commerce et mise en place d'actions en faveur de la cession et de la reprise de commerces.

ARC DE SEINE SUBVENTIONNE LES ÉNERGIES SOLAIRES

Comment diminuer votre facture énergétique? Arc de Seine vous conseille et vous accompagne pour diminuer durablement le montant de votre facture énergétique.

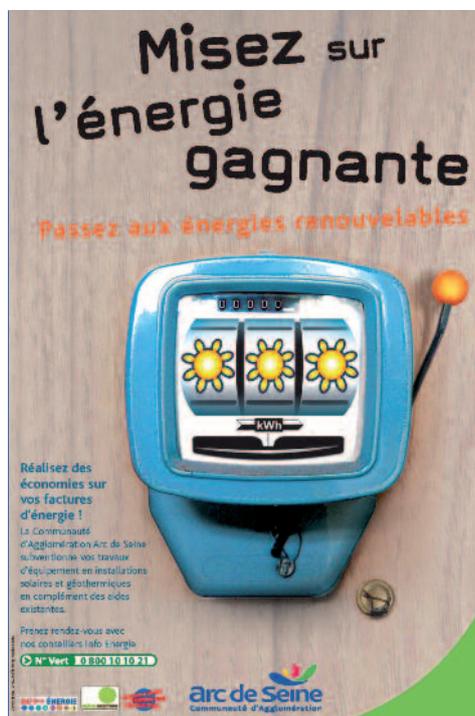
Des gestes simples quotidiens...

Vous voulez diminuer le montant de vos dépenses d'énergie? Plusieurs solutions s'offrent à vous. D'abord, utilisez quelques astuces: achetez des équipements électroménagers à faible consommation, éteignez la lumière quand vous quittez une pièce, mettez un couvercle sur la casserole...

...viendront compléter l'utilisation des énergies renouvelables

D'autres solutions plus efficaces vous permettront de réaliser davantage d'économies. Vous pouvez par exemple utiliser les énergies renouvelables (soleil, sol, vent, eau...): elles sont gratuites, inépuisables et non polluantes! Elles vous permettent ainsi de limiter le recours aux énergies fossiles, à l'origine de gaz à effet de serre et de pollution.

La Communauté d'agglomération vous encourage à utiliser ces énergies alternatives. Arc de Seine finance en effet 50 % (plafonnés) du coût de main d'œuvre de vos travaux si vous êtes



propriétaire de votre logement, que ces travaux sont réalisés sur votre résidence principale et qu'ils concernent au moins l'installation de l'un de ces quatre types d'équipements: le chauffe-eau solaire individuel, le système solaire combiné, les capteurs solaires photovoltaïques, les pompes à chaleur géothermique sur nappe ou à capteurs verticaux ou horizontaux. Vous devez également faire appel à une entreprise labellisée et utiliser du matériel certifié.

Ce dispositif vient compléter les différentes aides financières existantes: crédit d'impôt, subvention de la Région Ile-de-France et de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (sous certaines conditions).

Prenez rendez-vous avec le conseiller info énergie

Le conseiller info énergie est à votre disposition pour vous aider à définir et vous accompagner dans tous vos projets, qu'ils concernent l'habitat, le chauffage et l'eau chaude sanitaire, les énergies renouvelables, la maîtrise de votre consommation d'électricité ou la mobilité éco-responsable. Il peut aussi vous fournir la liste des entreprises labellisées, des matériaux certifiés et vous renseigner sur les autres aides possibles.

Prochaines permanences à Chaville

Le conseiller info énergie est présent à la mairie un lundi sur deux de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les 1^{er}, 15 et 29 septembre et les 13 et 27 octobre. ■

Prenez rendez-vous en appelant le numéro vert

N° Vert 0 800 10 10 21

Vos questions par mail:

infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr

LES NOUVELLES ACTIVITÉS MULTIMÉDIAS DU CUBE

Le Cube toutes faces et portes ouvertes, le 5 octobre.

Dimanche 5 octobre, de 15h à 18h, le Cube ouvre grand ses portes et vous invite à découvrir en exclusivité les activités multimédias adultes et enfants, les ateliers, les expos, les rencontres... et toutes ses nouveautés de la rentrée 2008.

À 16h le Cube vous offrira un grand goûter pour de bienvenue. ■

Les inscriptions pour les nouvelles activités du Cube ouvriront au Forum des Associations d'Issy-les-Moulineaux et au Cube vendredi 12 septembre à partir de 12h.
<http://www.lesiteducube.com>



UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'installation du nouveau Conseil communautaire s'est déroulée à l'hôtel de ville d'Issy-les-Moulineaux le 18 avril dernier. Les délégués communautaires qui le composent ont réélu André Santini président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine.



Le nouveau Conseil est composé de 54 délégués élus par les conseils municipaux des cinq villes pour les six ans à venir. Il prendra les décisions qui concernent les 165000 habitants du territoire, en matière d'espace public, d'emploi et de développement économique, de travaux et d'aménagement urbain, de transports, d'environnement, d'enseignement culturel des conservatoires, de soutien aux clubs sportifs de haut niveau... Les délégués communautaires qui le composent ont réélu **André Santini** président de la Communauté d'agglomération Arc de Seine. Ils ont élu les Vice-présidents, qui sont aussi les maires des villes qui composent la Communauté d'agglomération.

Les Vice-Présidents

Jean-Jacques Guillet devient premier Vice Président chargé de la culture, des sports, des nouvelles technologies et de l'économie numérique. Il est aussi maire de Chaville et député des Hauts-de-Seine.

Bernard Gauducheau devient Vice Président chargé des déchets, du développement durable, de l'environnement, de l'espace public, de la voirie, des réseaux, de l'achat public, des travaux. Il est aussi maire de Vanves.

Hervé Marseille devient Vice Président chargé l'aménagement de l'espace, du développement économique, de l'équilibre social de l'habitat, de la politique de la ville, des ressources humaines. Il est aussi maire de Meudon et Vice-Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Denis Badré devient Vice-Président chargé des finances, des transports, du patrimoine, des assurances et de l'administration générale. Il est aussi sénateur-maire de Ville d'Avray. ■

À noter

Au sein du Conseil communautaire, la Ville de Chaville est représentée par sept conseillers issus du Conseil municipal: Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, François-Marie Pailler, Anne Duchassaing, Thierry Besançon et Hubert Panissal. ■

Infos

> Tournoi de bridge Arc de Seine

Le tournoi de bridge Arc de Seine aura lieu cette année **LE 28 SEPTEMBRE DE 14H À 18H AU PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER D'ISSY-LES-MOULINEAUX**. Les clubs d'Issy les Moulineaux et de Chaville organisent l'édition 2008 qui verra la participation d'environ 250 joueurs appartenant à plus de 70 clubs d'Ile-de-France.

À L'ISSUE DU TOURNOI VERS 18H30, un cocktail et la remise des prix clôtureront la journée.

Plus d'informations et réservations:
<http://tournoiarcdeseine.free.fr>

> Le Chavilbus s'adapte à vos demandes

La rentrée de septembre sera marquée par la mise en place de nouveaux horaires mieux adaptés aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires (les écoles Institut Saint Thomas et Anatole France) et le collège Jean Moulin, avec des passages **À 16H58 ET 17H58**.

Davantage de Chavilbus Rouge!

Afin de répondre au mieux aux demandes des usagers, l'offre du Chavilbus rouge sera renforcée le matin. Un départ toutes les demi-heures environ **À PARTIR DE 6H30** de la gare rive droite et un second bus à 7h44 à l'arrêt "Stade" pour faire face à l'affluence des usagers à cette heure (scolaires et actifs).

Les horaires de rentrée seront mis en place **À PARTIR DU LUNDI 25 AOÛT**, du lundi au samedi midi.

Le service ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

> La carte Imagine'R

L'abonnement à la Carte Imagine'R est désormais financé en partie par votre mairie. Les dossiers de demandes de financement sont à retirer au CCAS ou à la mairie de Chaville et vous avez **JUSQU'AU 31 OCTOBRE** pour faire valider la prise en charge par le CCAS.

> Travaux rue de la passerelle

DEPUIS LE 19 AOÛT ET JUSQU'EN OCTOBRE, le tracé du Chavilbus sera dévié au Carrefour rue de la Fontaine Henri IV - rue de la Passerelle, pour descendre la rue de la Passerelle, suivre l'avenue Roger Salengro, monter la rue des Capucines et redescendre la rue de la Porte Dauphine. L'arrêt "Lac" ne sera pas desservi.


arc de Seine
Communauté d'Agglomération

HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" EN INDOCHINE



Dimanche 8 juin était commémorée à Chaville la Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de nombreux élus de la commune et de membres du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold". ■

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940



C'est devant la stèle du Général de Gaulle que Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens Combattants, les élus de la commune et le Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold" ont célébré le 68^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, mercredi 18 juin. ■

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETÉ FRANÇAISE

Organisée pour la première fois à Chaville vendredi 20 juin, une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française a officialisé l'entrée dans la communauté nationale des nouveaux Français résidant sur la commune. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Hervé Lièvre, 1^{er} maire adjoint délégué à l'État civil, ont remis des bouquets aux couleurs bleu-blanc-rouge aux femmes et la médaille de la Ville aux hommes, au cours d'une cérémonie à la fois familiale et émouvante. ■



> LIBÉRATION DE CHAVILLE

Lundi 25 août, Chaville célèbre le 64^e anniversaire de sa libération, le 25 août 1944, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville. ■

M^{ME} BARODY-WEISS ÉLUE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE DU CANTON DE CHAVILLE

LES RÉSULTATS DU 2ND TOUR

VILLES	M ^{me} Barody-Weiss	M Levain
CHAVILLE	52,86 %	47,14 %
VILLE D'AVRAY	64,75 %	35,25 %
VAUCRESSON	76,56 %	23,44 %
MARNES-LA-COQUETTE	93,32 %	6,68 %
TOTAL	62,12 %	37,88 %

À l'issue des élections cantonales partielles des 8 et 15 juin derniers, M^{me} Barody-Weiss est arrivée en tête avec un total de 62,12 % de suffrages exprimés dans les communes de Chaville, Ville d'Avray, Vaucresson et Marnes-la-Coquette. ■

État civil mai-juin 2008

Naissances

Louis Baldenweg, Sarah Benhaddou, Océane Bentaha-Marchesi, Maël Bounoungou Ntsogo, Luna Chekheb, Adam Deloy-Claeyman, Emma Duda, Margot Durupt, Néoma Essayan, Barthélemy Galand, Romain Gastellier, Clara Gauthier, Nihola Ishmatova, Victoria Lavigna, Matéo Lazizi, Elise Le Fur, Hugo Mansouri, Johann Martins-Tanguy, Helena Menten, Alexia Micalet, Justine Repincay, Audrey Simoulin, Ian Tang, Armand Tertre, Héloïse Touchais, Baptiste Vincent, Abdelkader Ait Adda, Manon Andrieux,

Myriam Aziri, Cédric Baron, Kyvann Bertrand, Anissa Blanc, Alice et Juliette de Chiara, Rafaël Hamitouche, Joan Lassus-Dessus, Tom Massonneau, Amiel Morisset, Sofiane Rachedi, Clément Raulo, Melvin Razafinimanana-Andrianjafitrimo, Isshak Ridaoui, Gabriella Rodrigues de Silva, Arthur Saguez-Bertrand.

Mariages

Date Kouassi et Victorine Sagbo, Guillaume Kergosien et Odile Dejonghe, Morad Djebali et Faiza Ben Hefaiiedh, Marc Morestel et Sarah

Boulon, Henri Geneau et Lydie Pawlaczyk, Grégoire Bourgeois et Aude Reversé, Fabrice Deblock et Sandrine Oliviero, Thibaut Laurent et Marianne Mavel, Jean-Sébastien Hilbert et Christine Thomas, Nicolas Quero et Sidelina Ferreira, José Trindade Valenca et Maria Fernandes Marques.

Décès

Dikran Manoukian, Fraternité Bureau, Zohra Zamzani, Simone Libert, Daniel Lesur, Henri Perie, Marie Teboul, Elisabeth Guery, Ulysse Perrot, Jack Prieur, Yves Chabert.

Groupe Agir ensemble

MUNICIPALITÉ : PREMIÈRES DÉRIVES !

Le texte de cette tribune de Septembre nous a été demandé pour le 15 juillet ! Aussi parlerons nous principalement du Conseil municipal du 26 juin et un peu de la rentrée. Le premier point à l'ordre du jour portait sur l'approbation des comptes administratifs de la Ville. La section de fonctionnement dégage un excédent de 2,7 M d'euros en fin d'année, en augmentation de 0,9 M sur l'année précédente et la section d'investissement, hors reports, est quasi équilibrée avec un montant de dette de 15,2 M à fin 2007, inférieur à celui de fin 2005. Par ailleurs, les comptes financiers 2007 du CCAS, de la Caisse des Écoles, de l'association Atrium et de la SEMEAC sont tous bénéficiaires. Globalement, l'ensemble de la Commune a donc une situation financière à fin 2007 très saine à porter au bilan de la municipalité précédente. La nouvelle municipalité présentait un budget supplémentaire pour 2008 de 900 K€ en fonctionnement provenant pour l'essentiel de nouvelles dépenses couvertes par l'utilisation de la totalité du résultat disponible de l'année précédente. Ces dépenses nouvelles portent principalement sur de nombreux audits ou études nouvelles pour 200 K€ et sur des dépenses de personnel pour 500 K€ par suite notamment de huit créations de postes. À ce rythme, le déficit n'est pas loin. Au cours des débats, nous nous sommes étonnés d'informations parues dans le Parisien, sur une fermeture éventuelle de l'Atelier municipal de gravure installé depuis plus de 30 ans à l'Académie des Beaux Arts. Nous avons soutenu que, comme beaucoup de chavillois, nous souhaitions que la gravure, qui a une grande notoriété par suite de la qualité de sa production et de ses professeurs, perdure à Chaville. Le "rayonnement" de Chaville était pourtant au programme du candidat JJ Guillet, et le patrimoine devait aussi faire partie de toutes les attentions. Manifestement ce n'est plus le cas. Devant ce double discours, nous appuyons la pétition en cours de signature pour son maintien. Mais la procédure suivie en est que plus inquiétante. Passée l'agitation, une Commission Culture était convoquée précipitamment le 10 juillet par le Maire. Malgré nos demandes, les intéressés A Bongibault, directeur de l'Atelier et J Benais, président de l'association l'Estampe de Chaville n'ont pas été convoqués ni entendus par les élus. Ce fut donc un pur exercice de forme contestable qui marque un nouveau style : concertation zéro ! Plus alarmant, aucune perspective n'est donnée pour imaginer un partenariat culturel avec Arc de Seine – par exemple avec le CUBE à Issy, alors même que notre Maire est vice-Président Culture à l'agglomération : c'est bien malheureux, place aux Foulées Musicales qui auront coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros. Dans ce contexte comment aborder les États Généraux ? Nous y participerons à notre place en tant que démocrates sincères. Mais nous ne nous faisons aucune illusion sur la capacité d'écoute car nous ne sommes pas naïfs sur les méthodes de l'UMP. Elles ne sont qu'un recyclage des procédés déjà utilisés par Nicolas Sarkozy il y a trois ans dans les Hauts de Seine avec le succès que l'on sait. En tout cas, bonne rentrée à tous les chavillois, notamment aux parents collégiens non-boursiers utilisant le Chavilbus qui ont vu le coût de la carte Imagin R doubler de prix. Mais qui se soucie de leurs difficultés financières en cette rentrée ?

Thierry BESANCON, Nelly FLORENT, Catherine GRIVEAU, Jean LEVAIN, Jacques RIVIER

Groupe Parti socialiste

DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Lors du dernier conseil municipal du 26.06.2008 l'engagement de l'élaboration d'un Agenda 21 local et la mise en place des États généraux de Chaville à partir de la rentrée auraient pu nous satisfaire. Mais le 21 juin nous apprenons avec stupéfaction, par voie de presse, la disparition à court terme de l'Atelier de gravure de la rue Carnot.

L'annonce de la fermeture de l'Atelier à la veille des vacances aurait pu passer inaperçue. Que dire de la méthode qui va à l'encontre de la démarche de l'Agenda 21 et du respect que l'on doit à ce haut lieu de créativité dont la notoriété dépasse nos frontières.

Au moment où nous déposons cet article, nous sommes invités à débattre de la situation de l'Atelier de gravure au sein de la Commission sport, culture, animation et vie associative. Nous vous tiendrons informés.

Autre point de démocratie locale : l'adoption du vote électronique.

Ce système recule partout dans le monde

Après l'Irlande et l'Italie, le 16 mai la Hollande l'a définitivement abandonné.

Les raisons ? Elles sont nombreuses : absence de contrôle, impossibilité d'assurer l'anonymat, sécurité des votes en cas de panne de secteur (fiabilité des groupes de secours), perte de confiance des citoyens...

À Chaville aussi ce système pose problème ; en voici quatre exemples :

Lors des municipales :

- La seule machine de secours disponible a dû être installée dès l'ouverture du scrutin. Si une nouvelle panne s'était produite aurait-on annulé le vote ?

- Plus grave : aux bureaux 12 et 4 des électeurs ont dû voter deux fois, dont l'un après l'heure de clôture du scrutin

- L'équipement spécialement prévu pour les malvoyants est tellement inadapté que les présidents hésitent à le proposer

Lors des cantonales :

- Aux deux tours, le nombre des suffrages enregistrés par les machines électroniques n'a jamais coïncidé avec le nombre d'émargements. Personne ne peut expliquer ces anomalies.

N'hésitez pas à nous contacter

Jocelyne QUONIAM, Yannick AVELINO, Conseillers municipaux

Tél. : 01 47 50 50 96 -

E-mail : ps.chaville@laposte.net

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ; l'espace est identique pour chaque groupe politique ; le texte doit être signé par le président du groupe ou une personne désignée par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc... ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

